

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 446/SAAT/PERS maintenant en service un administrateur civil .

n° 446/SAAT/PERS

Ministère  
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication  
11 juin 1968

Numéro JO  
n° 13 du 10/07/1968

Date du numéro  
10 juillet 1968

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— M. Bernard Sarazin, administrateur civil de 1re classe, 5° échelon, commandant de Cercle de Tadjoura, est maintenu en service, pour compter du 4 juin 1968 jusqu'à la date de son départ en congé.

#### Art. 2

— Les dépenses résultant de le présente décision sont imputables au budget de l'Etat.

**Pour lé Haut-Commissairetet par délégation :Le Haut-Commissaire adjoint, Jean-Maurice COMTE.**